REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus : **COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20001734100088

POSTE COMPTABLE: SCG COEUR D HERAULT

M. 57

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET: OFFICE DE TOURISME (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	40

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A	
		ĺ
Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	00.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
7	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
က	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
2	DGF / population	0.00
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	00:00
œ	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
တ	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

ENERALES	IU BUDGET B	
I – INFORMATIONS	MODALITES DE VOTE	

	•	•
•	ħ	
	č	Ś
•	č	3
	Ξ	3
	C	2
,	÷	2
	ξ	_
	ď	ร
	ă	ś
	۶	=
	_	2
	a	٥
	_	
	¥	3
	ç	2
	2	>
	a	٥
•	ö	=
	σ	3
į.	'n	
•	۲	ί,
1	È	ĺ
٠	٥	٥
•	C	3
	a	٥
٠	٥	٥
	c	5
	ς	
	ቨ	5
	ă	ń
	ŭ	Ó
_	σ	3
	_	J
	ı	

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: %
 - Investissement: %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
 - (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	538 941,32	534 801,72	28 369,83 A1	A1 24 230,23
Investissement	4 278,21	26 974,14 (3)	(3) 1 034,30 A2	A2 23 730,23
Fonctionnement	534 663,11	507 827,58 (4)	(4) 27 335,53 A3	A3 500,00

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	1+11 5 676,	76,00 III + IV	0,00 B1 -5 676,00
Investissement	00'929 5	III	0,00 B2 -5 676,00
Fonctionnement	0)	0,00 IV	0,00 B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	18 554,23
Investissement	A2 + B2	18 054,23
Fonctionnement	A3 + B3	200,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire. (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

1	DETAIL DES RESTES À REALISER	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	STISSEMENT - TOTAL	(l) 5 676,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 676,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	l
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VOTE			
		DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	18 054,23	00'0
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	5 676,00	00'0
REPORTS 001 S	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 23 730,23
	11	11	11
Total	Total de la section d'investissement (3)	23 730,23	23 730,23
		DEPENSES	RECETTES
VOTE Crédi	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	00'0	-500,00
i	+	+	+
Reste	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
REPORTS 002 R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 500,00
	п	"	11
Total	Total de la section de fonctionnement (4)	00'0	00'0
	TOTAL DU BUDGET (5)	23 730,23	23 730,23

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

GENERALE DU BUDGET	RESENTATION DES AP VOTEES B1	PROGRAMME (1) Montant	Libellé	TOTAL 0,00	imprévues » (2) 0,00 0,00	
	PRESENTATIO	AUTORISATION DE PROGRAMME (1		TOTAL	« AP de dépenses imprévues » (2)	

⁽¹⁾ II s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

TOTAL GENERAL

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

0,00	022	« AE de dépenses imprévues » (2)	
0,00		TOTAL	
	Gliapilie(s)	Libellé	Numéro
Montant	Chanitro(e)	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	
B2		PRESENTATION DES AE VOTEES	
II		II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

TOTAL GENERAL

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEDENISES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	3 000,00	5 676,00	0,00	0,00	8 676,00
	204) (y compris opérations) (4)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	6 405,00	0,00	18 054,23	18 054,23	24 459,23
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	9 405,00	5 676,00	18 054,23	18 054,23	33 135,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses réelles d'investissement	9 405,00	5 676,00	18 054,23	18 054,23	33 135,2
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,0
	TOTAL	9 405,00	5 676,00	18 054,23	18 054,23	33 135,2
	IOIAL	9 403,00	3 07 0,00	10 054,23	10 034,23	+
		n	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	т 0,0
			US. SOLDE D'EXECO	HOLINEOATH REI	SKIL OF ARTION L	=
			TOTAL DES DEPE	ENSES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	33 135,2

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	138) (4)					
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00
040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 105,00		0,00	0,00	8 105,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre d'investissement	8 105,00		0,00	0,00	8 105,00

TOTAL	9 405,00	0,00	0,00	0,00	9 405,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 23 730,23

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 33 135,23

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

8 105,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁹⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽¹⁰⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹²⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	DE FONCTION	NEMENT	-	
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
011	Charges à caractère général (4)	161 500,00	0,00	0,00	0,00	161 500,0
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	353 512,00	0,00	0,00	0,00	353 512,0
014	Atténuations de produits	43 200,00	0,00	0,00	0,00	43 200,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses de gestion courante	580 212,00	0,00	0,00	0,00	580 212,0
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,0
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total de	es dépenses réelles de	580 212,00	0,00	0,00	0,00	580 212,00
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 105,00		0,00	0,00	8 105,0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
	es dépenses d'ordre de	8 105,00		0,00	0,00	8 105,0
TOTICUO	nnement					
	TOTAL	588 317,00	0,00	0,00	0,00	588 317,0
						+
			D	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	0,0
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					588 317,0	
						555 5.1,0

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	14 200,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	126 050,00	0,00	0,00	0,00	126 050,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	123 300,00	0,00	0,00	0,00	123 300,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	324 767,00	0,00	-500,00	-500,00	324 267,00
Total des recettes de gestion courante		588 317,00	0,00	-500,00	-500,00	587 817,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	588 317,00	0,00	-500,00	-500,00	587 817,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	588 317,00	0,00	-500,00	-500,00	587 817,00
-------	------------	------	---------	---------	------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 500,00

588 317,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information:

8 105,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

=

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 676,00	0,00	5 676,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 054,23	0,00	18 054,23
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	23 730,23	0,00	23 730,23

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 730,23

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	00,0

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	---	------

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	23 730,23
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 730,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	-500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	-500,00	0,00	-500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		500,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

				DEPENSES	S:				
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 405,00	5 676,00	00'0	18 054,23	18 054,23	00'0	18 054,23	23 730,23
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	5 676,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 676,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
71	Immobilisations corporelles	6 405,00	00'0		18 054,23	18 054,23	00'0	18 054,23	18 054,23
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des dépenses d'équipement	9 405,00	5 676,00	00'0	18 054,23	18 054,23	00'0	18 054,23	23 730,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00,00	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	00'0	00'0		00'0	00'0		00,00	00'0
18	1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00,00	00'0		00'0	0,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Tota	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Tota	Total des dépenses réelles	9 405,00	5 676,00	00'0	18 054,23	18 054,23	00'0	18 054,23	23 730,23
040	Opérations ordre transf. entre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'00
140	sections (b) (7) Opérations patrimoniales (8)	00'0			00'0	00'00		0,00	00'0
Tota	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

23 730,23

Total des dépenses d'investissement cumulées

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise annicipée des
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE DU BUDGEI	GET		■
		SECTION D'INVESTISSEME	NT -	VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		А
			RECE	RECETTES		
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II	= =
	TOTAL	9 405,00	0,00	0,00	00'0	
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13		00'0	00'0		00'0	0,00
	d'investissement (hors					
16		00 0	00 0	00 0	00 0	00 0
)						
	165, 166 et 1688 non					
					1	
20	Immobilisations incorporalles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0
204		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	versées (10)					
7	Immobilisations	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
2	Immobilisations reçues en	00'00	0,00	00'00	00'0	00'0
	affectation					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
To	Total des recettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
g	ᆰ					
10		1 300,00	0,00	00'0	00'0	0,00
,		C		c	C	
138	Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0
16		00'00	00'0	0,00	00'0	00'0
	assimilées (16449, 165 et					
18		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
26		0,00	0,00	0,00	0,00	00'0
27	Autres immobilisations	00 0	00 0	00 0	00 0	00 0
i						
024		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	d'immobilisations					
Ď	Total des recettes financières	1 300,00	000	0,00	00'0	00'0

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						= +
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des recettes réelles	1 300,00	00'0	00'0	0,00	0,00
021	021 Virement de la section de	00'0		00'0	00'0	0,00
040	fonctionnement O40 Opérations ordre transf.	8 105,00		00'00	00'0	00'0
140	entre sections (4) (5) (6) 041 Opérations	00'0		00'0	00'0	00'0
	patrimoniales (7)					
Total	Total des recettes d'ordre	8 105,00		00'0	00'00	0,00

	00'0	Affectation au compte 1068 (9)
_		
	23 730,23	R001 Solde d'execution positif reporte ou anticipe (8)

Total des recettes d'investissement cumulées

	1	
	1	֡
1	1	
1	1	
-		
The second second		
1	1	
-		
_	Ċ	1
7-77	1	
1		

¹¹⁾ von dans Le pour le confierre du bouges de l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif. (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'Objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anniticipée des

⁽⁹⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	III – VOTE DU BUDGET	
A1		

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Total des dépenses financières	Total des d
					0,00			Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	020
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres immobilisations financières	27
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Participations et créances rattachées	26
0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	18
0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	16
0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	Subventions d'investissement	13
0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	Dotations, fonds divers et réserves	10
23 730,23	18 054,23	0,00	18 054,23	18 054,23	0,00	5 676,00	9 405,00	Total des dépenses d'équipement	Total des d
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Total des opérations d'équipement (5)	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Immobilisations reçues en affectation	22
16 054,23	16 054,23	0,00	16 054,23	16 054,23		0,00	0,00	Autres immobilisations corporelles	2188
0,00 0,00 2 000,00	0,00 0,00 2 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 2 000,00	0,00 0,00 2 000,00		0,00 0,00	1 405,00 2 500,00 2 500,00	Autres bâtiments publics Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers	21318 21838 21848
18 054,23	18 054,23	0,00	18 054,23	18 054,23	0,00	0,00	6 405,00	Immobilisations corporelles	21
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions d'équipement versées (10)	204
5 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 676,00	3 000,00	Autres immobilisations incorporelles	2088
5 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 676,00	3 000,00	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	RSA	018
23 730,23	18 054,23	0,00	18 054,23	18 054,23	0,00	5 676,00	9 405,00	TOTAL	
TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Vote de l'assemblée II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	RAR N-1 (3)	Budget de l'exercice (2)	Chap. / art. (1)	

00'0	00'0		00'0	00'0			00'0	Total des dépenses d'ordre	Total des c
00'0	00'00		00'0	0,00			00'00	Opérations patrimoniales (9)	041
00'0	0,00		00'0	0,00			00'00	Charges transférées (8)	
				-,				antérieur	
00'0	00'0		00'0	00'0			00'0	Reprise sur autofinancement	
2010	9,00		c) cc	9)55			20(2	sections (7)	
23 730,23	18 054,23	00'0	18 054,23	18 054,23	00'0	5 676,00	9 405,00	Total des dépenses réelles	Total des d
								tiers (6)	
00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	Opérations pour compte de	45
= +			=		budgétaire (4)			1	
		d'une AP			séance				
	hors AP	dans le cadre			les AP lors de la				
(RAR N-1 + Vote)	Crédits gérés	Crédits gérés	l'assemblée	nouvelles	l'assemblée sur	•	l'exercice (2)		
TOTAL	Pour information	Pour information	Vote de	Propositions	Vote de	RAR N-1 (3)	Budget de	Chap. / art. (1)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

	.−Ⅲ	 VOTE DU BUDGET 	ET			Ш
	SECTION D'INVESTISSEMENT	IENT – RECETTES –	- DETAIL PAR ARTICL	CLE		A3
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	= +
	TOTAL	9 405,00	00'0	0,00	00'0	0,00
018	RSA	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00
1313	Subv. transf. Départements	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
1318	Autres subventions d'équipement transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recet	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 300,00	0,00	00'0	0,00	00'0
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recet	Total des recettes financières	1 300,00	00'0	0,00	00'0	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00
Total des recettes réelles	ttes réelles	1 300,00	00'0	00'0	00'0	00'0
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	8 105,00		00'0	00'0	00'0
2805	Licences, logiciels, droits similaires	00'0		00'0	00'0	00'0
28088	Autres immobilisations incorporelles	00'0		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,materiel, outil. techniques Autre matériel informatione (m. à dispo)	8 105,00		00,0	0,00	00,0
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	00'0		00'0	00'0	00'0
281828	Autres matériels de transport	00'0		00'0	00'0	00'0
281838	Autre matériel informatique	0,00		00'0	0,00	00'0
281848 28188	Autres matériels de bureau et mobiliers Autres immo. corporelles	0,00		0,00	00,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	8 105,00		00'0	00'0	00'0

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 - (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 - (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041 = RI\ 041$).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

=	В
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		l'exercice (1)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			•	séance		=	gérées dans le	gérées hors AE	:
			-	budgetaire (3)		=	cadre d'une AE		=+
	TOTAL	588 317,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
011	Charges à caractère général (4)	161 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
012	Charges de personnel et frais	353 512,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
	assimilés (4)		,					1	
014	Atténuations de produits	43 200,00	00'0		00,00	00'0		00'0	00,00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
017	RSA / Régularisations de RMI	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Autres charges de gestion	22 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	courante (sauf 6586) (4)								
9859	Frais fonctionnement des groupes	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
	d'elus								
Total de:	Total des dépenses de gestion des services	580 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
29	Charges spécifiques (4)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions,	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre			00.0					
770	d'une AE)			20,0					
Total de	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses réelles	580 212,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
023	Virement à la section	00'0			00'0	00'00		00'0	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	8 105,00			00'0	00'0		00'0	00'00
	sections (5)								
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'0			00'00	00'0		00,00	0,00
Total de	Total des dépenses d'ordre	8 105,00			00'0	00'0		00'0	00'0

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	Ω	החחח Résultat repone 👡 🚐	reporté ou anticipé (6)	00'0	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		lépenses de	ctionnement cumulées	00,00	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	588 317,00	00'0	-200,00	-200,00	-500,00
013	Atténuations de charges (3)	14 200,00	00'0	00'0		00'0
910	APA	00'0	00'0	00'0		00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
2	Prod. services, domaine, ventes diverses	126 050,00	00'0	00'0		00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00,0	00'0	00'0		00'0
731	Fiscalité locale	123 300,00	00'0	00'0		00'0
74	Dotations et participations (3)	00,0	00'0	00'0		00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	324 767,00	00'0	-500,00	-500,00	-500,00
Total de	Total des recettes de gestion des services	588 317,00	00'0	-200,00	-500,00	-500,00
9/	Produits financiers	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
11	Produits spécifiques (3)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	588 317,00	00'0	-200,00	-200,00	-500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		0,00	00'0	00'0
Total de	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

00,00	ľ
2	
cipé (8	
u anti	
orté o	
tat reg	
Résul	
R002	

Total des recettes de fonctionnement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF042 = DI040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chaptire si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

			III – VOTE D	E DU BUDGET					=
	SECTIC	SECTION DE FONCTIONNEMENT		– DEPENSES – DE	DETAIL PAR ARTICLE	ICLE			B1
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la séance			Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AE	Vote)
			_	budgétaire (4)		=	d'une AE		=+==
	TOTAL	588 317,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
011	Charges à caractère général (5)	161 500,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60228	Autres fournitures consommables	2 000,000	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2809	Variat. stocks march., terrains nus	4 750,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60611	Eau et assainissement	120,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60612	Energie - Electricité	3 000,000	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	641,54	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
96909	Habillement et vêtements de travail	557,83	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6064	Fournitures administratives	1 500,00	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00,00
8909	Autres matières et fournitures	2 184,79	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00,00
611	Contrats de prestations de services	00'0	00'0		00,00	00'0	00,00	00,00	00'0
61351	Matériel roulant	1 746,84	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61358	Autres	00'0	00'0		00,00	00'0	00'0	00,00	00'0
614	Charges locatives et de copropriété	200,007	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615221	Entretien, réparations bâtiments	1 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2	publics	0000	o o		C C	o o	o o	o o	C C
6156	Maintenance	3 300,00	0,00		00,0	00'0	00,0	00,0	00'0
6182	Documentation generale et technique	100,000	00,00		00,00	00,00	00,00	00,00	0,00
6184	Versements à des organismes de	1 500,00	00'0		00,00	00,00	00,00	00'0	00,00
6185	rormation Frais de colloques et de séminaires	300,00	0.00		00.00	00'00	00.00	00.00	00.00
62268	Autres honoraires, conseils	12 043,33	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6228	Divers	1 058,46	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6234	Réceptions	3 700,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6236	Catalogues et imprimés	12 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00,00
6262	Frais de télécommunications	216,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	160,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 900,00	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	30 970,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62875	Remb. frais aux communes membres	00'0	00,0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6288	du Gre Autres services extérieurs	67 551,21	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	00'0	00.00		00.00	00'0	00.00	00.00	00.00

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ē		l'exercice (2)		l'assemblée sur les AE lors de la séance	nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés	information Crédits gérés hors AF	(RAR N-1 + Vote)
			ı	budgétaire (4)		II	d'une AE		= +
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	353 512,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6215	Personnel affecté par la commune du	4 000,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	160,00	00'0		00'0	00'0		00,00	00'0
9289	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 870,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64111	Rémunération principale titulaires	78 300,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64112	SFT, indemnité de résidence	1 810,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64118	Autres indemnités	9 250,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
64131	Rémunérations	178 200,00	00'0		00'0	00'0		00,00	00,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	37 911,00	00'0		00'0	00'0		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 457,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 653,00	0,00		00,00	00'0		00,00	00,00
6455	Cottsations pour assurance du	788,00	0,00		00,0	0000		00,00	00,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	273,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64731	Allocations chômage versées	11 340,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	directement	0	0			0		0	0
6474	Versement aux autres oeuvres	00,00	0,00		00,00	00,00		00,00	00,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	43 200,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	43 200,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	22 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
65568	Autres contributions	11 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65818	Autres	11 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65888	Autres	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00,0	00'0		00,00	00,00		0,00	00,00
Total des d	Total des dépenses de gestion des services	580 212,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (5)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			-	budgétaire (4)		=	d'une AE		= +
Total des c	Total des charges financières et spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses réelles	580 212,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Virement à la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	d'investissement								
042	Opérations ordre transf. entre	8 105,00			00'0	00'0		00'0	00'0
	sections (7) (8) (9)								
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 105,00			00'0	00'0		00'0	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	section (8) (10)								
Total des c	Total des dépenses d'ordre	8 105,00			00'0	00'0		00'0	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'0

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	B2	
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	588 317.00	00:00	-500.00	-500.00	III = I + II -500.00
013	Atténuations de charges (4)	14 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0
6037	Variat. stocks march., terrains nus	14 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0
6419	Remboursements rémunérations personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	126 050,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7062	Redevances services à caractère culturel	00'009 82	00'0	00'0	00'0	00'0
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	47 300,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	150,00	0,00	00'0	00'0	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	123 300,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731721	Taxe de séjour	115 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7318	Autres	8 100,00	0,00	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
744	FCTVA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Autres produits de gestion courante (4)	324 767,00	00'0	-500,00	-200,00	-500,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	324 767,00	00'0	-200,000	-200,00	-500,00
75888	Autres	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Total des recett	Total des recettes de gestion des services	588 317,00	0,00	-500,00	-500,00	-500,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Produits spécifiques (4)	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	tes réelles	588 317,00	00'0	-500,00	-200,00	-500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	tes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

alisées » (compte 73121) (9) Détail du calcul de la taxe départer

sees			
<u>llectivitės dites « surfiscal</u>	00'0	0,00	0,00
<u>ementale de publicite fonciere pour les collectivites dites « surfiscal</u> isees	Montant brut	Compensation	Montant net

Accusé de réception en préfecture 034-200017341-20240711-CC_240711_13_F-BF Date de télétransmission : 15/07/2024 Date de réception préfecture : 15/07/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

000	= Différence ICNF N - ICNF N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice N-1
00,0	Montant des ICNE de l'exercice

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simpliflé.
 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0.59 Nombre de membres présents : 0.33 Nombre de suffrages exprimés : 0.46

VOTES:

Pour: 0 41 Contre: 0 Abstentions: 0 5

Date de convocation: 5 juillet 2024

Présenté par (1), Davi d Bosc, Vice Résident delégué, A. ledeux le Mjuillet 2021.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, les les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	glain
AGUSSOL Jean Paul	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	C Ruscol
BAÎSSET Martine	Au
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	the state of the s
BRAL Jean Michel	
CARLES Alain	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	190/
COUVELARD Jean-Christophe	PX
CROS Ludovic	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	43
FALCOU Alain	Asten

٧

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES	A
GALEOTE Monique	Mar
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	D3-
GOURMELON Izïa	
GOUTELLE Antoine	and the second
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	1
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	W~'~
LEMAIRE Guy	
LÉVÊQUE Gaëlle	(Hillings
MARRES Gilles	dastes
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric	,
PAILHOUX Jean-Paul	Zwill
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	Sper
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	Daniel
ROMO Christophe	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	(Jame
SINEGRE Joana	The
STADLER Magali	

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - OFFICE DE TOUR SMES BS 62024 en préfecture 034-200017341-20240711_CC_240711_13_F-BF

	Date de télétransmission : 15/07/2024		
V – ARRETE ET SIGNATURES	Date de réception pr	efecture : 15/0 1/2 024	
ARRETE ET SIGNATURES		Α	Ì

SYZ Nathalie	
THERY Clément	- Chroms
TRINQUIER Jean	120
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	alle
VAN DER HORST Claire)
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	beef
VIALA Alain	

12 juillet 2024 Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le Vet de la publication le 18 j'ui llet 25 24

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

fait à Lodere, le Ujuillet 2024 Le Président Jean-luc respor